



» La détection de la tuberculose et son traitement sont pris en charge par l'administration pénitentiaire. © GUILLAUME

La tuberculose de retour dans LES PRISONS BELGES

► Les maladies augmentent derrière les barreaux notamment en raison de l'origine de certains prisonniers

► La tuberculose, l'hépatite B et C, le VIH et même la gale seraient en augmentation dans les prisons. Etude de l'association des visiteurs de prison à l'appui, la députée fédérale Katrin Jadin (MR) a interrogé le ministre de la Justice au sujet des soins de santé donnés en prison mais aussi à l'incidence

que certaines maladie peuvent avoir sur le personnel des établissements pénitentiaires.

Koen Geens lui a confirmé l'augmentation de l'incidence de certaines maladies, y compris, précise-t-il, les maladies infectieuses comme la tuberculose, l'hépatite ou le VIH.

Selon le ministre de la Justice,

ces différents problèmes de santé résulteraient notamment de la région d'origine des détenus. "L'incidence accrue de la tuberculose dans certaines régions d'Europe de l'Est, l'augmentation de l'incidence du VIH dans certaines régions d'Afrique, etc.", augmenteraient ainsi les maladies dans les prisons belges. Mais pas seulement.

À côté de cela, les comportements à risque avant l'emprisonnement, comme l'usage de drogue par intraveineuse ou la

négligence, expliqueraient aussi cette hausse.

Pour éviter les contaminations, la détection de la tuberculose et son traitement sont, bien sûr, pris en charge par l'administration pénitentiaire à l'arrivée des détenus, rappelle toutefois le ministre de la Justice. Certaines



» Koen Geens.

prisons possèdent un matériel spécifique à cette fin mais pas toutes.

"Pour le dépistage de la tuberculose chez les détenus qui entrent en prison, un dispositif à rayons X est disponible dans une dizaine d'établissements. Les détenus infectieux (suspectés ou infection confirmée) sont immédiatement isolés et transférés dans les meilleurs délais au centre médical de Bruges ou de Saint-Gilles, où ils sont placés dans une chambre d'isolement pour la durée de leur traitement", assure enfin Koen Geens.

DU CÔTÉ du personnel, on se plaint cependant de ne pas toujours être informé de la contagion éventuelle que peuvent présenter certains détenus et ce, en raison du secret médical imposé.

Nawal Bensalem

Une voiture s'embrase APRÈS UNE COLLISION

► Les deux occupants ont pris la fuite après cet accident avec une pelleuse

► Un accident spectaculaire, dû à une vitesse trop élevée, est survenu durant la nuit de vendredi à samedi, à Châtelet. Vers 1h30 du matin, une patrouille de la police locale qui se trouvait à proximité de la place Saint-Roch a croisé la route

d'un véhicule roulant à allure plus que soutenue.

Immédiatement, les policiers ont engagé la poursuite sur le petit ring de Châtelet. Et il n'a pas fallu longtemps aux inspecteurs pour retrouver la voiture suspecte : celle-ci venait

en effet de s'encaster dans une pelleuse stationnée sur le chantier de la rue de la Station.

Le choc a provoqué un début d'incendie mais les deux occupants ont pu s'extraire avant que l'épave ne s'embrase complètement. Manifestement, les deux hommes avaient des choses à se reprocher puisqu'ils ont aussitôt détalé en empruntant la passerelle surplombant la Sambre.

Malgré les recherches entamées, les forces de l'ordre n'ont pu les retrouver. Intervenues sur place, les pompiers de la zone de secours Hainaut-Est n'ont pu empêcher la destruction de

la voiture.

Selon la police de Châtelet-Aiseau-Farciennes, celle-ci appartenait à une jeune femme et

pourrait avoir été volée. Des devoirs d'enquête vont être effectués afin de s'en assurer.

F. D.



» Le choc a provoqué un début d'incendie. © FVH